

Rapport annuel voté en plénière du 10 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe de la mutualité

La rédaction du rapport annuel sur l'état de la France est, chaque année, un exercice difficile.

L'analyse de la situation économique, sociale et environnementale est posée avec acuité et permet d'ouvrir le champ de pistes de réflexions intéressantes. En effet, les choix à venir en matières fiscales, sociales ou environnementales seront déterminants pour l'avenir de notre pays et de l'Union européenne.

Le rapport nous décrit une société française marquée par un accroissement des inégalités : la dégradation économique enregistrée depuis 2008 pèse tout particulièrement sur les moins favorisés même si notre système de protection sociale a pu jouer un rôle d'amortisseur social.

Face à cette situation, les inquiétudes de nos concitoyens grandissent et, comme le souligne le rapport, les inégalités d'accès aux soins constituent, pour eux, les inégalités les moins acceptables.

Les Français restent très attachés à leurs services publics, et en particulier au système d'assurance santé, dont 92 % souhaitent qu'il reste essentiellement public. Mais aujourd'hui, quand le reste à charge des ménages atteint 16,5 milliards d'euros soit près de 10 % de la consommation de soins et biens médicaux et que la part des complémentaires atteint 25,7 milliards d'euros, la place des mutuelles est essentielle pour prolonger l'action solidaire de la Sécurité sociale et permettre l'accès aux soins de tous.

Considérée comme l'une des principales préoccupations des Français, la question des prélèvements obligatoires fait l'objet d'un focus particulier dans le rapport.

Le groupe de la mutualité est également convaincu de l'importance d'une politique fiscale juste et progressive et s'interroge quand des dispositifs fiscaux mal adaptés deviennent eux-mêmes un facteur d'accroissement des inégalités.

C'est l'occasion pour notre groupe d'insister sur l'impact des mesures fiscales applicables aux organismes complémentaires d'assurance maladie prises par les pouvoirs publics qui ont débouché sur un véritable « choc fiscal » avec un taux de prélèvement passé de 2,75 % du chiffre d'affaires à près de 15 % en moins de 5 ans. Loin de répondre à des préoccupations de justice sociale, ces mesures fragilisent fortement l'accès à une complémentaire et de fait l'accès aux soins.

Pour répondre à la situation économique, sociale et environnementale de la France, le rapport met en avant un certain nombre d'actions qu'il faudrait soutenir et développer pour construire un nouveau modèle économique respectueux des ressources naturelles et de la cohésion sociale.

Pour atteindre cet objectif, le rapport prône notamment de « *nouvelles formes d'économie et d'organisation sociale pour changer de mode de développement* ». Ces formes d'entreprendre différentes existent : plus solidaires, plus coopératives, plus soucieuses de l'environnement ; certaines ont déjà fait leurs preuves comme les entreprises de l'économie sociale et solidaire, comme le souligne justement le rapport.

S'appuyant sur la loi sur l'ESS du 21 juillet 2014 qui permet la reconnaissance de ses acteurs et devra leur permettre de faciliter les conditions dans lesquelles ils exercent leur activités, les mutuelles sont résolues à continuer à s'engager pour un accès à des soins de qualité pour tous.

Enfin, pour le groupe de la mutualité, le prochain rapport annuel devrait sans doute trouver une formule plus concise, moins redondante et mieux délimiter son champ de réflexions.

Le groupe de la mutualité a voté le rapport.